



FICHE DÉPARTEMENTALE

ARDENNES (08)

CHIFFRES CLÉS DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

- Taux de boisement : 30 %
- 7 % de la récolte régionale provient de l'Aube
- 5 % des effectifs salariés de la filière forêt-bois régionale
- 464 établissements salariés et plus de 2 000 salariés



FORÊT / RÉCOLTE



Le taux de boisement de ce département s'élève à 30 %. Les Ardennes disposent de la plus petite surface forestière du Grand Est. Elle s'élève à 160 000 hectares et représente 8 % de la surface forestière régionale.

La part de forêts privées dans les Ardennes est de 55 %. 19 % des forêts sont domaniales et 26 % des forêts appartiennent aux collectivités.

Deux essences majeures sont présentes sur ce département, à savoir le chêne rouvre et l'épicéa commun. Ainsi, toutes essences confondues, le volume de bois sur pied représente 32 millions de m³. Ce même volume est composé à 19 % de résineux contre 81 % de feuillus.

Pour la période 2019-2023, le solde net des flux forestiers est négatif, signifiant que la production de la forêt est inférieure à la somme des prélèvements et de la mortalité.

Cette donnée doit être appréhendée avec précaution. Elle doit tout d'abord être mise au regard des sécheresses successives et du

développement de pathogènes ou d'insectes, qui, selon le memento de l'IGN en 2024, ont fragilisé les essences.

Ainsi, ces phénomènes ont entraîné une hausse de la mortalité et donc des prélèvements¹.

En 2023, la récolte bois dans le département des Ardennes s'élève à 455 000 m³, représentant ainsi 7 % de la récolte régionale. 36 % de cette récolte est destinée au bois d'oeuvre, 38 % au bois d'industrie et 26 % au bois énergie mobilisé par les professionnels (hors autoconsommation).

Par ailleurs, dans les Ardennes, la consommation totale des chaufferies bois s'élève à 183 301 tonnes.

¹ Une analyse plus détaillée est proposée dans la note explicative du memento 2025

COMMERCE EXTÉRIEUR



Le département des Ardennes exporte davantage de produits bois qu'il n'en importe. Il représente 8 % des exportations du Grand Est contre 2 % des importations. Le premier poste d'exportation de ce département est celui du bois et article en bois tandis que le premier poste d'importation est celui du bois brut.



Le dynamisme du département peut également s'apprécier à travers les projets de construction bois. À cet effet, citons l'exemple de trois projets* :

- Construction de 26 logements livrée en 2015, d'une surface de 2 921 m², localisée à Nouvion sur Meuse (<https://www.panoramabois.fr/projets/569>) ;
- Bloc opératoire neuf livré en 2012, d'une surface d'environ 1 470 m², localisé à Rethel (<https://www.panoramabois.fr/projets/2506>);
- Lieu d'entreprise (Manufacture des Ardennes) livré en 2022, d'une surface de 5 720 m², localisé à Tournes (<https://www.panoramabois.fr/projets/8113>).

* Pour chaque projet, les acteurs du projet (le maître d'ouvrage, les architectes, les entreprises de menuiserie et de charpenterie), a minima, sont cités. Les liens ci-dessus permettent d'identifier ces acteurs, pour chaque projet.

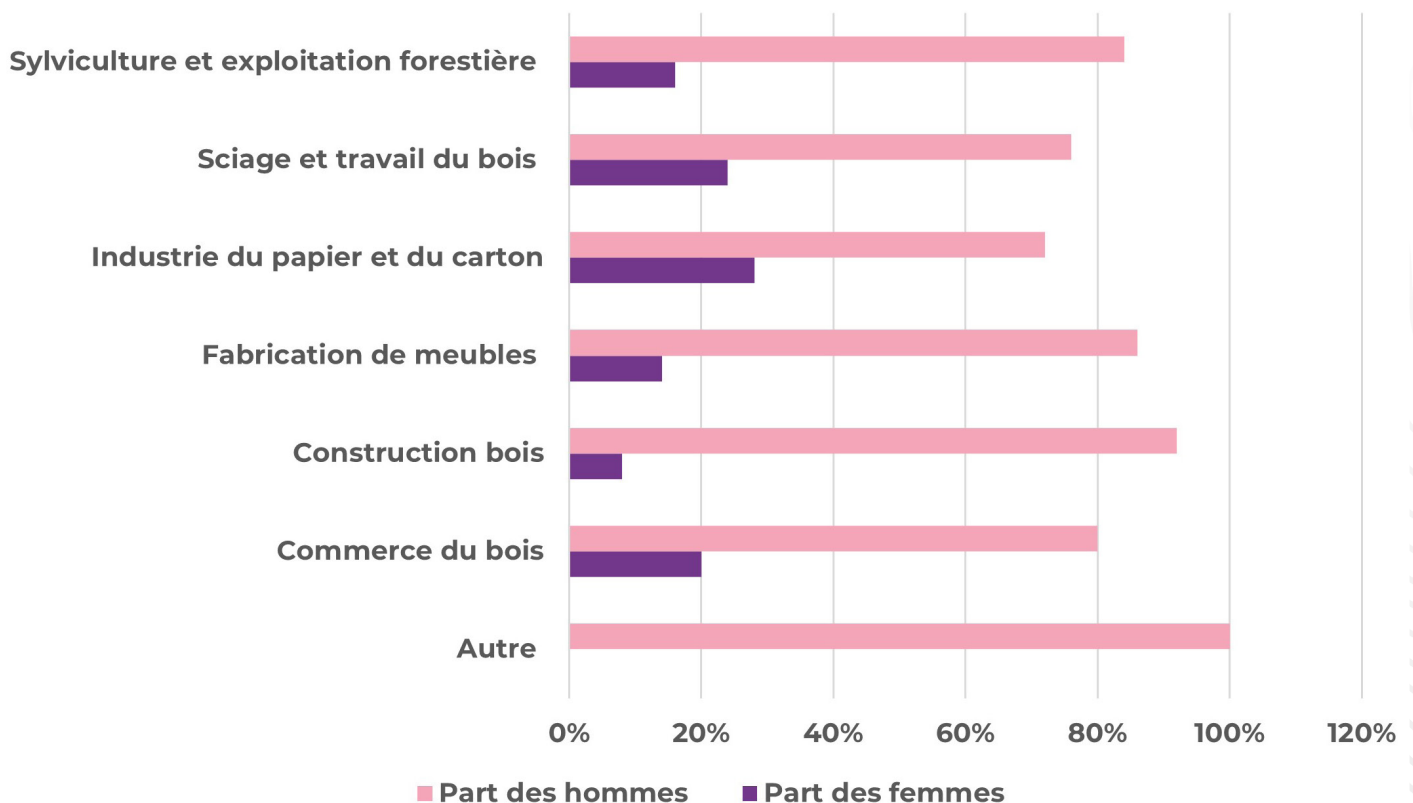


La filière forêt-bois ardennaise comptabilise 464 établissements salariés et plus de 2 000 salariés, soit 5 % des effectifs salariés de la filière forêt-bois régionale.

Le secteur d'activité de la sylviculture et de l'exploitation forestière ardennaise emploie plus de 500 salariés, soit 27 % de la main d'oeuvre de la filière du territoire.

En second se positionnent les secteurs d'activité du sciage et du travail du bois qui comptabilisent à eux seuls 574 salariés, soit 24 % de cette main d'oeuvre.

Part des femmes et des hommes dans la filière forêt-bois des Ardennes au T2-2024



Ces chiffres sont sous-estimés puisqu'ils ne prennent pas en compte les non-salariés.

L'industrie du papier et du carton est le secteur le plus féminisé (28 % de femmes) devant le sciage et le travail du bois (24 %) et le commerce du bois (20 %). Comme pour l'ensemble des départements du Grand Est, le secteur de la construction bois intègre un nombre de salariées moindre (8 % des effectifs).

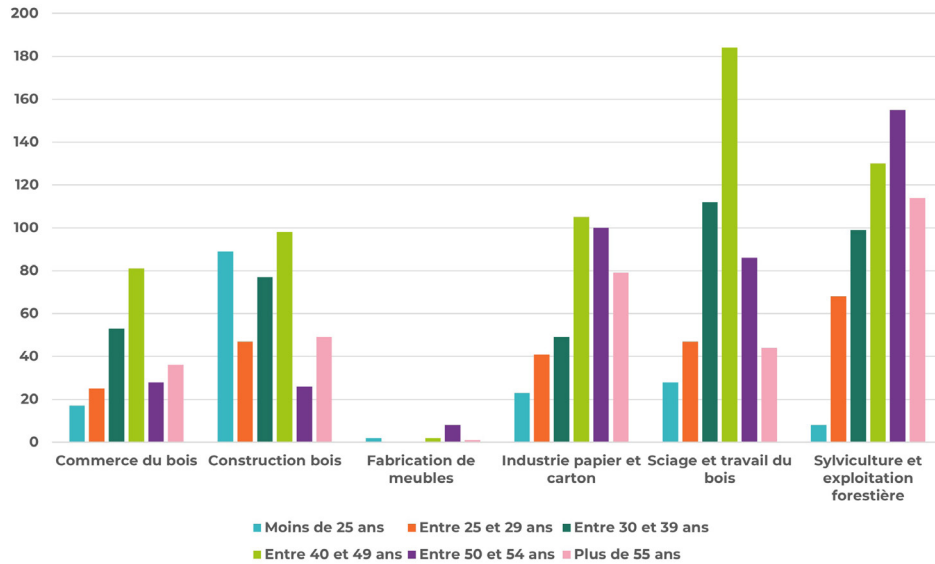
En moyenne, la classe d'âge la plus représentée, tous secteurs confondus, est celle des 40-49 ans, suivie des 50-54 ans et enfin des 30-39 ans. La tranche d'âge des 50-54 ans est davantage

puisque'ils ne prennent pas en compte les non-salariés.

L'industrie du papier et du carton est le secteur le plus féminisé (28 % de femmes) devant le sciage et le travail du bois (24 %) et le commerce du bois (20 %). Comme pour l'ensemble des départements du Grand Est, le secteur de la construction bois intègre un nombre de salariées moindre (8 % des effectifs).

En moyenne, la classe d'âge la plus représentée, tous secteurs confondus, est celle des 40-49 ans, suivie des 50-54 ans et enfin des 30-39 ans. La tranche d'âge des 50-54 ans est davantage

Représentation des tranches d'âge par secteur d'activité pour les Ardennes au T2-2024



35 % : c'est la part des moins de 30 ans dans le secteur de la construction bois. Cette part est la plus élevée, tous secteurs confondus. Pour ce secteur, c'est une tendance qui s'observe sur la totalité du Grand Est.

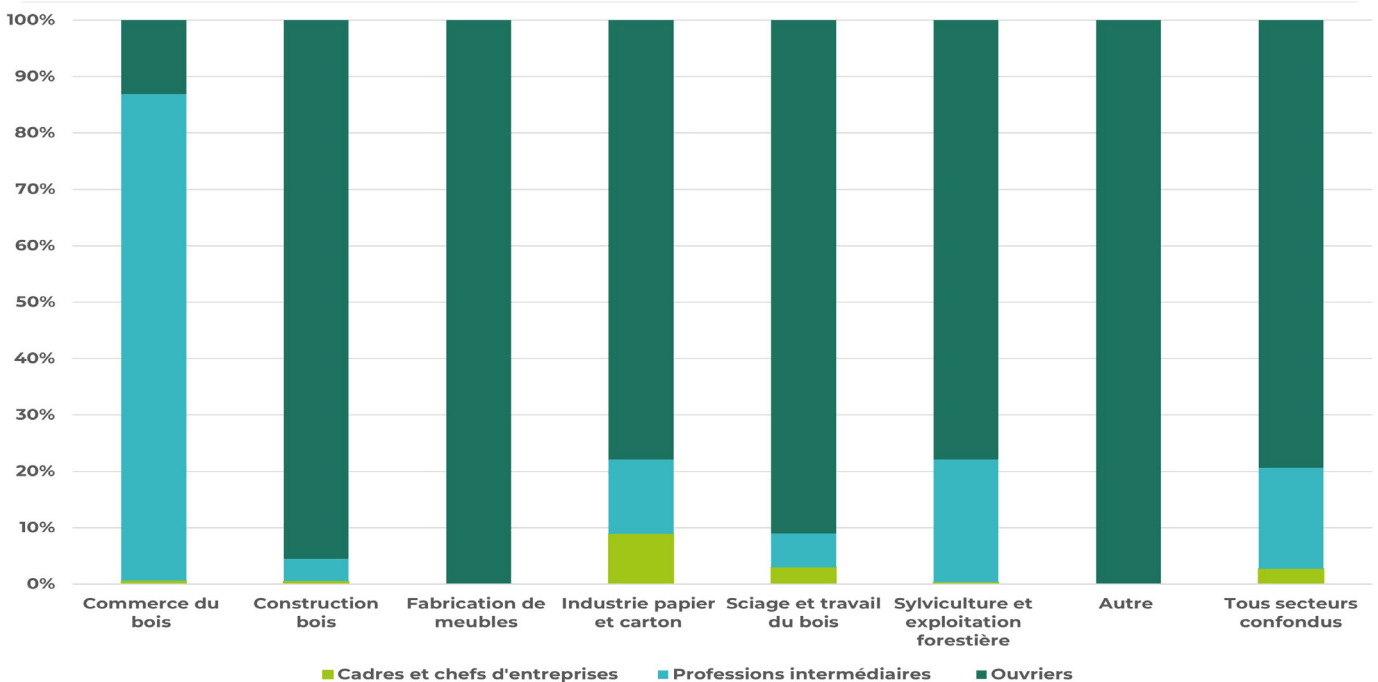
Dans ce département, les ouvriers occupent la part la plus importante des emplois salariés. Cela représente en moyenne, tous secteurs confondus, 81 % des effectifs. C'est dans le secteur de la fabrication de meubles que la part des ouvriers est la plus élevée (100 %), suivi de la construction bois (96 %). Cependant, le secteur du commerce du bois

compte davantage de professions intermédiaires (86 %).

Enfin, les cadres et chefs d'entreprises dans les emplois salariés sont peu représentés. Leur part atteint 3 % en moyenne et 9 % au maximum dans l'industrie du papier et du carton.

La non-prise en compte d'entreprises unipersonnelles peut expliquer ce chiffre.

Répartition par catégorie socio-professionnelle des postes salariés de la filière forêt bois des Ardennes au T2-2024 (en %)



Par ailleurs, nous proposons une liste des entreprises leaders dans leur secteur d'activité.

Pour ce faire, nous basons cette liste sur trois critères que sont le chiffre d'affaires, le nombre de salariés et le rôle structurant de ces mêmes entreprises, pour la filière forêt-bois du Grand Est :

	NOMBRE DE SALARIÉS	CHIFFRE D'AFFAIRES
FORÊT / RÉCOLTE		
Office National des Forêts	Entre 50 et 99 salariés	-
SARL Pépinières de Quatre-Champs Forêt et Paysage	Entre 20 et 49 salariés	-
Coopérative Agricole Lignéo	Entre 1 et 2 salariés	31 300 000 €
TRANSFORMATION DU BOIS		
Unilin SAS	Entre 200 et 249 salariés	115 021 508 €
Établissements A. Baret	Entre 20 et 49 salariés	20 820 689 €
La scierie Ardennaise	Entre 20 et 49 salariés	-
CONSTRUCTION / AMÉNAGEMENT		
L'Empereur	Entre 20 et 49 salariés	-
Menuiserie Ébénisterie Bâtiment	Entre 20 et 49 salariés	-



www.fibois-grandest.com

Tél. : 03 88 19 17 19



Antenne de Châlons-en-Champagne

Maison Régionale de la Forêt et du Bois
Complexe agricole du Mont Bernard
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Siège social - Antenne de Nancy

3 allée des Tilleuls
CS 50022
54181 HEILLECOURT CEDEX

Antenne de Strasbourg

Espace Européen de l'Entreprise
2 rue de Rome
67300 SCHILTIGHEIM

Membre de :



Avec le soutien de :

